

NUMÉROTATION DES VÉHICULES POUR LA SAISON 2023

***A NOTER : LES CONCURRENTS N'AYANT EFFECTUÉ QU'UNE SEULE ÉPREUVE ET CE, QUEL QUE SOIT LEUR GROUPE OU LEUR CLASSE SUR LA SAISON 2022, NE SONT PLUS PRIORITAIRES SUR LEUR ANCIEN NUMÉRO POUR LA SAISON 2023.**

RAPPEL :

- ➔ Les numéros sont à la charge des concurrents.
- ➔ Ils doivent respecter la réglementation générale des rallyes AINSI QUE la réglementation du championnat de France des Rallyes Tout-Terrain.

L'ensemble des concurrents T1A/T1B /T2/T2B / T2B+/SSV/T3/T4 gardent leurs numéros de la saison 2022 pour la saison 2023 à l'exception des cas ci – dessous :

1) Les concurrents n'ayant participé à aucune course cette saison ou les années antérieures **PERDENT OBLIGATOIREMENT le bénéfice de leur numéro**, afin de ne pas bloquer les listes.

2) Les 10 premiers de chaque championnat 2022 auront **obligatoirement** un numéro attribué en fonction de leur position au classement final de la saison 2022.

3) Les concurrents qui avaient un numéro de 1 à 10 la saison passée et qui ne figurent plus dans ce classement final 2022.

4) Sur demande, un changement de numéro pourra être accordé dans la mesure du possible.

RAPPEL : Cas n°1 ET 3 ▶ IL APPARTIENT OBLIGATOIREMENT AUX CONCURRENTS DE SE RENSEIGNER SUR LA NOUVELLE ATTRIBUTION DE SON NUMÉRO.

LES NUMÉROS ATTRIBUÉS NE SONT EN AUCUN CAS LA PROPRIÉTÉ DES CONCURRENTS !

IMPORTANT :

401 à 499 ➤ SSV strictement de série

501 à 599 ➤ T3 classes 1A et 1B, S – Championnat de France, T3 FIA, T4 FIA

NOTA : cas particulier, si un ou des véhicules T3 FFSA/ T3S /T3FIA /T4FIA est (sont) classé (s) dans le top 10 du championnat, celui-ci (ceux-ci) aura (ont) le numéro correspondant à son (leur) classement dans le groupe T3S /T3FIA /T4FIA afin de valoriser ce classement.

Les confirmations et attributions de numéros se feront uniquement par courriel : verron.sebastien@sfr.fr

Aucun sms ne sera pris en considération !

Bonne préparation de vos autos et à bientôt.

